

# TARIFS 2019

mise à jour le 20.1.2019

## DECOUVRIR

### Vol de découverte en planeur

1 personne	80 €
------------	------

### Stage de vol en planeur

Formule (licence FFVV de base, cotisation, heures de vol et remorqués)	
Découverte de 3 jours (inclus cotisation, licence 3 jrs, 5 remorqués, 5 vols)	230 €
Découverte de + 3 jours (inclus cotisation, licence +3 jrs, 5 remorqués, 5 vols)	230 €
Découverte 6 jours (inclus cotisation, licence 6 jrs, 9 remorqués, 9 vols)	420 €
Formation courte de 12 jours consécutifs (inclus cotisation, licence 12 jours pour les + de 25 ans, licence annuelle avec IA de base pour les moins de 25 ans, carnet de vol, manuel de vol à voile, 16 remorqués, 16 vols)	750 €

Le nombre de remorqués et de vols est indiqué comme un maximum. Selon l'aérologie, la durée du premier vol et votre adaptation à la troisième dimension, l'instructeur décide de l'opportunité d'effectuer un second vol dans la journée.

## PACK FORMATION

Moins de 25 ans	Plus de 25 ans
1 300 €	2 400 €
<b>Inclus :</b> Heures de vols illimités Cotisation club et participation annuelle N et N+1 Licence-assurance de base N sans IA 40 remorqués standards Carnet de vol et manuel vol à voile Cours théoriques et pratiques	<b>Non inclus :</b> Individuelle accident Frais liés au certificat médical Taxe DGAC à l'obtention du brevet  Non renouvelable, non prorogeable

Uniquement accessible après un stage de découverte.

# TARIFS 2019

mise à jour le 20.1.2019

## Saison de vol en planeur

(Le prix est dégressif par palier en fonction du nombre d'heures réalisées dans l'année.)

Tranche horaire	% du prix de base	Plus de 25 ans	Moins de 25 ans
0 -> 10h	100	30 €/h	24 €/h
10 -> 20h	70	21 €/h	16.8 €/h
20 -> 30h	55	16.5 €/h	13.2 €/h
30 -> 40h	50	15 €/h	12 €/h
40 -> 50h	45	13.5 €/h	10.8 €/h
50 -> 60h	40	12 €/h	9.6 €/h
+ de 60 h	0	0 €	0 €/h

Remorqué à 500 m	25 €
Remorqué à 300 m (réservé à l'école)	17 €
Un remorqué entre 500 et 750 mètres compte 1,5 remorqué.	
Tarif horaire remorqueur	170 €/h

Un dépannage pour « vachage » facturé 0.40 € au kilomètre pour compenser les frais du membre dépanneur sauf accord direct.

### Article 2.3.3 : Paiement des heures de vol extrait du règlement intérieur

« Chacun doit approvisionner ce compte de telle façon qu'il soit toujours positif sans attendre la communication du relevé. Un arriéré et une non inscription des heures de vol peuvent conduire à des sanctions telles que définies à l'article 2.3.5 ci après. Les membres s'interdisent d'utiliser les appareils du club si leur compte n'est pas suffisamment approvisionné ».

# TARIFS 2019

mise à jour le 19.1.2019

Cotisation club	Plus de 25 ans	Moins de 25 ans
	40 €	
Participation annuelle aux frais de fonctionnement	120 €	60 €
Participation journalière pour pilote de passage	10 €	5 €

Pilote Nouvelle Aquitaine : 0 € les 6 premiers jours.

½ cotisation et participation pour les pilotes avec inscription ACDS

Licence fédérale			
FFVV	Possibilités de moduler les choix et le tarif. Voir au club avec le logiciel FFVV.	Moins de 25 ans	84.18 €
		Plus de 25 ans	163.54 €

Visite médicale classe 2	≈ 50 €
--------------------------	--------

Documentation	
Manuel de vol à voile	38 €
Carnet de vol	15 €

D'autres documents peuvent être nécessaires (cartes, guide VFR) selon votre pratique.

Délivrance de la licence pilote	
Taxe de la DGAC	80 €

Les bourses jeunes pilotes		
FFVV Moins de 25 ans	Lâcher	150 €
	Brevet Pilote Planeur	200 €
	Brevet Pilote Planeur + BIA	300 €
	Autorisation campagne	300 €

Les bourses sont octroyées sur réalisation d'objectif (avant le 30 septembre) en fonction des crédits disponibles.